

## Une semaine après le lancement de l'opération d'exportation de bornes de recharge pour véhicules électriques vers l'Italie et la Libye

### Sonelgaz exporte d'autres équipements électriques vers la Tunisie et l'Irak

Le groupe Sonelgaz a, à travers sa filiale industrielle la Société Algérienne des Industries Électriques et Gazières (SAIEG), a procédé, le 14 septembre 2024, à l'exportation d'une importante cargaison de diverses composants et pièces détachées pour compteurs électroniques d'électricité à partir de l'unité d'El-Eulma vers la Tunisie et une autre cargaison de matériel électrique vers l'Irak depuis l'usine de la Compagnie General Electric, Algérie Turbine « GEAT » à Batna. Le lancement de l'opération d'exportation vers l'Irak s'est déroulé en présence de plusieurs cadres du groupe Sonelgaz, entres autres ; le Président-Directeur Général de SAIEG, ceux de « GEAT » ainsi que Monsieur Mohamed Ben Malik le wali de Batna.



Cette opération d'exportation vient une semaine après le lancement d'une opération similaire d'exportation de 433 bornes de recharges pour véhicules électriques à partir de l'unité de leur fabrication relevant de la société SAIEG. Concernant les pièces de rechange pour compteurs électroniques exportées vers la Tunisie ont été fabriquées au niveau de l'unité d'El Eulma.



Cette opération entre dans le cadre d'un accord signé fin 2022 relatif à l'exportation vers la Tunisie d'accessoires de compteurs électroniques.

La cargaison exportée vers l'Irak par GEAT (Société en partenariat entre Sonelgaz et la société américaine GE) consiste en un générateur pour turbines à gaz de type "50 Hz" et "53 H " d'une puissance de 300 MW en plus d'accessoires.



Ces deux opérations viennent en application des instructions des hautes instances du pays qui visent à s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures.

Il convient de noter que le Groupe Sonelgaz a signé, à travers sa filiale SAIEG, plusieurs contrats et accords relatif à l'exportation de divers types d'équipements électriques et de pièces détachées, et ce après la suffisance atteinte sur le marché national.